Procès Verbal du Conseil Municipal du 18/06/2019

Présents : Jacques POSTOLY, Géraldine GARCIA, Éric DOARE, Charles CHEVALIER, Aurélien COQUAND,

Absents : Catherine DUSSART, Philippe FABRE, Denis MARCELLE et Frédérique PUISSAT

Pouvoir : Catherine DUSSART à Charles CHEVALIER, Philippe FABRE à Géraldine GARCIA et Frédérique PUISSAT à Jacques POSTOLY

Secrétaire : Éric DOARE

Séance ouverte à 20H05, sous la présidence de Jacques POSTOLY, Maire

Demande d'ajout de deux délibérations :
- **subvention pour la fête de la montagne** — Vote : unanimité
- **transfert compétences eau et assainissement** — Vote : unanimité

1) Approbation du PV du conseil municipal du 09/05/2019
Vote : unanimité

2) A.T.E.A.U : avenant au marché d'entretien des UV — Vote : unanimité

Suite à l'installation d'un nouvel appareil de traitement UV au réservoir de PUY GRIMAUD réalisé en mai 2018, le poste 2.3 du détail estimatif « entretien annuel unité de traitement UV » n'est plus valable. Le tarif de l'intervention passe de 1002€ HT à 350€ HT.

3) Eau et assainissement – RPQS ->
Rapports sur la qualité et le prix des services en 2018 : — Vote : unanimité

Document disponible en mairie sur demande

4) Tarifs EAS et Assainissement 2019 _ rôle 2020 : — Vote : unanimité

Tarifs applicables du 01/07/2019 au 31/12/2019 -> Rôle 2020
Consommation de l'eau en diminution.

Prime annuelle domestique : 66€ à 68.16€
professionnelle : < 1000m3 90.96€
> 1000m3 113.64€
Loc compteur domestique : 12€
professionnel : 18€

prix du m3 d'eau potable domestique: 1.10€

5) Eclairage public : — Vote unanimité

Arrêt de l'éclairage public entre 23h et 5h du matin du 15 aout au 15 novembre et du 15 mars au 1er juin
entre 23h et 4h du matin du 15 novembre au 15 mars
entre minuit et 5h du matin du 1er juin au 15 aout
Pas de coupure la nuit du 24 au 25 décembre et du 31 décembre au 1er janvier

6) Décision modificative : Budget communal et Remontées Mécaniques — Vote unanimité

Virement de crédit entre compte

7) Subvention fête de la montagne : — Vote unanimité

Proposition d'attribuer 500€ à l'association Arz'anim pour l'organisation de la fête de la Montagne au col de l'Arzelier le 29 juin 2019

8) Transfert compétences eau et assainissement

9) Questions diverses :

- Présentation du nouveau marché de déneigement
- Accord transactionnel à conclure avec un ancien salarié de la commune
- Prêt de la salle polyvalente le dimanche 29 septembre au SCALE (amicale cycliste d'Echirolles) :
- Création d'un groupe de travail pour l'avenir de la station composé de Géraldine GARCIA, Charles CHEVALIER, Éric DOARÉ, Philippe FABRE, Frédéric PUISSAT et Aurélien COQUAND.
- Association de soutien à la station : Relance par mail pour les personnes n'ayant pas encore été remboursées

La séance est levée à 23h00

Vu pour être affiché le 21/06/2019, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes. A Château-Bernard, le 19 juin 2019.

Le Maire,

Jacques POSTOLY